

RÈGLEMENT (UE) N°305/2011 SUR LES PRODUITS DE CONSTRUCTION DÉCLARATION DE PERFORMANCE

DoP N° : EED0002

1. Code d'identification unique du type de produit :

Dispositif pour les issues de secours de type « B » série PUSH PAD

2. Numéro de type, lot, série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'Article 11, paragraphe 4, du CPR :

9051

3. Le(s) usage(s) prévu(s) pour le produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée, tel qu'il(s) est/sont prévu(s) par le fabricant :

Pour les portes sur les voies d'évacuation

4. Nom, dénomination commerciale déposée ou marque déposée et adresse du fabricant en vertu de l'Article 11, paragraphe 5 :

**Assa Abloy Italia S.p.A.
Via Bovaresa 13
40017 San Giovanni in Persiceto (BO)
Italie**

5. Le cas échéant, nom et adresse du mandataire dont le mandat couvre les tâches indiquées à l'Article 12, paragraphe 2 :

N/A

6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément au CPR, Annexe V :

Système 1 :

7. En cas de déclaration de performance relative à un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié de certification du produit N°0425 – ICM, 20099 Sesto San Giovanni (MI) – Italie, a effectué la détermination du type de produit sur la base des essais de type (y compris l'échantillonnage), de l'inspection initiale de l'établissement de production et du contrôle de la production en usine et la surveillance, l'évaluation et la vérification continues du contrôle de la production en usine et il a délivré le certificat de constance de la performance du produit.

8. Évaluation technique européenne :

N/A

9. Performance déclarée

Classification **3 7 7 0 1 3 2 2 B B** (Certificat de conformité N°0594 ; publication du 13/04/2011)

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Capacité au déverrouillage (pour les portes situées sur les voies d'évacuation) 4.1.2 Fonction de déverrouillage 4.1.3 Opération de déverrouillage 4.1.4 Conception de la béquille 4.1.5 Conception de la plaque de poussée 4.1.6 Bloc porte à deux vantaux 4.1.8 Arêtes vives et angles exposés 4.1.11 Installation de la plaque de poussée 4.1.12 Installation de la béquille 4.1.13 Projection de l'élément manœuvrable 4.1.14 Face manœuvrante 4.1.15 Extrémité libre de la béquille 4.1.16 Espace de manœuvre de la béquille 4.1.17 Espace de manœuvre de la plaque de poussée	< 1 sec. Le sens de déverrouillage du dispositif est égal au sens d'ouverture de la porte. Non applicable au dispositif en question. Le dispositif déverrouille la porte suite à un mouvement rotatif de la béquille vers le bas. Non applicable au dispositif en question. > 0,5 mm Z < 250 mm Non applicable au dispositif en question. Projection standard Catégorie 2 : W < 100 mm Passe Non applicable au dispositif en question. Non applicable au dispositif en question. Passe	EN 179:2008

4.1.18 Tige d'essai	Le dispositif n'entrave pas la tige d'essai quelle que soit	EN 179:2008
---------------------	---	--------------------

<p>4.1.19 Déverrouillage de la plaque de poussée</p> <p>4.1.20 Espace accessible</p> <p>4.1.21 Libre mouvement de la porte</p> <p>4.1.22 Tringle verticale</p> <p>4.1.24 Gâches</p> <p>4.1.25 Dimensions des gâches</p> <p>4.1.27 Masse de la porte et dimensions</p> <p>4.1.28 Organe extérieur de manœuvre (OEM)</p> <p>4.2.2 Forces d'ouverture</p> <p>4.2.7 Exigences de sécurité</p>	<p>la position de la béquille.</p> <p>Passe</p> <p>L'éprouvette située dans un espace accessible quelconque ne peut pas bloquer le fonctionnement correct du dispositif.</p> <p>Le dispositif ne comprend aucun élément empêchant le mouvement libre de la porte une fois déverrouillée.</p> <p>Mécanisme anti-effraction</p> <p>Les gâches assurent une protection de la porte lors de l'ouverture/fermeture de celle-ci.</p> <p>Passe</p> <p>Masse > 200 Kg, hauteur ≤ 2 520 mm, largeur ≤ 1 320 mm</p> <p>L'OEM ne rend pas le dispositif de secours inopérable depuis l'intérieur.</p> <p>< 150 N</p> <p>Grade 2 : le dispositif reste en position verrouillée quand une force de 1 000 N est appliquée sur la porte.</p>	
<p>Endurance de la capacité au déverrouillage contre le vieillissement et la dégradation (pour les portes situées sur les voies d'évacuation)</p> <p>4.1.7 ; 4.2.9 Résistance à la corrosion</p> <p>4.1.23 ; 4.2.6 Capots des tringles verticales</p> <p>4.1.26 Lubrification</p> <p>4.2.3 Force de réengagement</p> <p>4.2.4 ; 4.1.21 ; 4.2.2 ; 4.2.3 Endurance</p> <p>4.2.5 Résistance à la surcharge – Élément manœuvrable</p> <p>4.2.6 Résistance à la surcharge – Tringle verticale</p> <p>4.2.8 ; 4.2.2 ; 4.1.21 Examen final</p>	<p>Grade 3 : haute résistance (96 heures)</p> <p>Passe</p> <p>Selon les instructions</p> <p>< 50 N</p> <p>Grade 7 : 200 000 cycles de test</p> <p>Passe</p> <p>Passe</p> <p>Le dispositif est déverrouillé avec une force < 150 N et le mouvement de la porte est libre une fois le dispositif déverrouillé.</p>	
<p>Capacité de fermeture automatique C (pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées situées sur les voies d'évacuation)</p> <p>4.2.3 Force de réengagement</p>	<p>Pas apte pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées</p>	
<p>Endurance de la capacité de fermeture automatique C contre le vieillissement et la dégradation (pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées)</p> <p>4.2.4 Endurance</p> <p>4.2.3 Force de réengagement</p>	<p>Pas apte pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées</p> <p>Pas apte pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées</p>	
<p>Résistance au feu E (intégrité) et I (isolation) (pour les portes sur les voies d'évacuation)</p> <p>4.1.10 ; Aptitude du dispositif d'urgence pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées – Annexe B : Exigences supplémentaires</p>	<p>Grade 0 : Pas apte pour les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées</p>	
<p>Contrôle des substances dangereuses</p> <p>4.1.29 Substances dangereuses</p> <p>Note 2 de ZA.1</p>	<p>Les matériaux ne contiennent ni ne dégagent de substances dangereuses dépassant les niveaux maximum précisés dans les normes européennes existantes de matériaux et dans toute réglementation nationale.</p>	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signée au nom et pour le compte du fabricant par :

SAN GIOVANNI IN PERSICETO – BOLOGNE (ITALIE), 27 JUIN 2013

NEIL ARTHUR VANN – DIRECTEUR GÉNÉRAL



ASSA ABLOY Italia S.p.A.

Sede legale / Legal address:
Via Salvatore Quasimodo 136
00144 Roma Italy
Tel. +39 051 6812411
Fax. +39 051 827486
www.assaabloy.it

Capitale Sociale: Euro 1.500.000 i.v.
Cod. Fisc./Reg. Imp.: 02275750590
P. Iva/VAT: IT 02275750590
R.E.A.: 1176693/RM
info@assaabloy.it
assaabloyitaliapec@legalmail.it

**Sede di Bologna
Bologna Unit**

Via Bovaresa 13
40017 San Giovanni in Persiceto
(BO) Italy
Tel. +39 051 6812411
Fax. +39 051 827486

**Sede di Milano
Milan Unit**

Via Concordia 16
20838 Renate (MB) Italy
Tel. +39 0362 982271
Fax. +39 0362 9822235

**Sede di Treviso
Treviso Unit**

Via San Pio X, 52/A
31020 San Vendemiano (TV) Italy
Tel. +39 0438 912275
Fax. +39 0438 912255